



Du 15 au 21 janvier 2023
Séjour Ski (ou pas !) dans les Alpes
LES MÉNUIRES (Savoie)



INSCRIPTION

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse personnelle : _____

Commune : _____ **Code Postal :** _____

Courriel personnel : _____

Téléphone personnel : _____ **Mobile :** _____

Pour les adhérents non extérieurs :

Service : _____ **Téléphone professionnel :** _____

Courriel professionnel : _____

	PARTICIPANTS		Date de naissance	Skieur (*)	Chambre (*)			
	Nom	Prénom			Nombre occupants (1)	Lit Double (2)	Lit Simple (3)	Lit Indif-férent (4)
n°1	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n°2	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n°3	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Voir les précisions en annexe

PRIX	Prix total (1)	Acomptes (2)	Solde (3)	Participant		
				n° 1	n° 2	n° 3
Skieur de moins de 65 ans (4)	775 € (1)	175 €	75 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Skieur de 65 ans à 74 ans (4)	775 € (1)	175 €	75 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Skieur de 75 ans et plus (4) ou Non skieur	520 € (1)	115 €	60 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Supplément single (seul dans la chambre) (5)	175 €	40 €	15 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Voir les précisions en annexe

- Joindre au bulletin d'inscription 4 chèques à l'ordre de l'**ASCE 31 ou d'appartenance**, chacun du total des acomptes de chaque participant et datés respectivement du **01/09/2022, 01/10/2022, 01/11/2022 et 01/12/2022**.
Exemple : 1 participant skieur + 1 participant non-skieur : 175 + 115 = 290 €
- Prévoir un chèque pour payer le solde lors du séjour.

- **Retourner le bulletin (sans l'annexe) et les chèques à votre ASCE d'appartenance qui transmettra.**

Pour les adhérents de l'Asce 31 :

ASCE 31 - 1 rue de la Cité Administrative - Bât C - CS 80001 - 31074 TOULOUSE cedex 9

Pour les autres Asce, envoyer un message, sms, etc. à l'Asce 31 pour signaler votre inscription.

L'adhésion à une ASCE (31 ou autre) pour l'année **2023** est obligatoire et, pour l'Asce 31, à régler par chèque dès que le bulletin d'adhésion sera disponible : 4^{ème} trimestre 2022, se référer au site internet de l'ASCE : www.fnascee.org/asce-31-r183.html.

- Ouverture des inscriptions le 1^{er} juin 2022, clôture le 15 septembre 2022.

Visa de l'ASCE d'appartenance si hors ASCE 31 :	Signature du participant principal :

Pour tout renseignement complémentaire :

Bureau Asce : ☎ 05 61 58 50 19
 Gérard Simon : ☎ 06 44 12 51 78
 Hervé Dominé : ☎ 06 82 07 67 24

✉ permanent.asce-31@i-carre.net
 ✉ gerard.simon@i-carre.net
 ✉ domine.herve@laposte.net

qui transmettra si nécessaire

SKI DANS LES ALPES - ANNEXE

Pour utiliser cette fiche d'inscription, deux manières :

- En l'imprimant, puis en la remplissant à la main,
- En la remplissant directement par saisie dans les zones et coches en gris-bleu clair, puis en sauvegardant le fichier modifié pour un usage ultérieur (envoi par courriel ou impression)

• DETAIL DU SEJOUR

- Départ : **dimanche 15/01/2023 matin vers 6h30**, arrivée aux Ménuires vers 17 – 18 h,
- Retour : **départ samedi 21/01/2023 vers 16h30**, arrivée à Toulouse dimanche 22/01/2023 vers 3h,
- Voyage en bus (très) confortable,
- Six jours de pension complète au club **Neige et Ciel** de Belambra, avec un repas savoyard inclus,
- Forfaits remontées mécaniques pour 6 jours (du lundi au samedi). *Le forfait est valable sur l'intégralité du domaine Les 3 Vallées,*
- Une fiche d'information avec le point de rendez-vous, les horaires, etc. sera communiquée aux participants quinze jours avant le départ.

• PARTICIPANTS

(*) : Cocher la case correspondante pour oui ou rayer la mention inutile.

(1) : Cet hôtel-club possède des logements pour 2, 3 ou 4 personnes. Choisir le type de chambre désiré :

- Si vous voulez rester à deux personnes dans la chambre, choisissez **2**
- Si vous voulez être à trois personnes, choisissez **3**. Loger à trois (ou quatre) ne donne lieu à aucune remise.

Vous pouvez essayer de vous regrouper en ne remplissant qu'un bulletin pour la chambre.

- Si vous voulez être seul(e) dans une chambre, choisissez **1**, cette option (dite single) implique un supplément de 175 € et est limitée par la disponibilité des chambres.

ATTENTION : se renseigner auprès de l'Asce sur la disponibilité de chambre pour une personne.

(2) : Lit double pour couple (**Attention : dépend des disponibilités**),

(3) : Lit simple pour une personne (**par défaut**).

(4) : Choix du type de lit indifférent.

• PRIX

(1) : Pension complète 6 jours, forfaits remontées 6 jours (sauf non skieur), transport, assurance annulation et frais divers.

(2) : 4 acomptes en septembre, octobre, novembre et décembre 2021. Il s'agit d'une facilité de paiement, les 4 acomptes peuvent être payés autrement, par exemple, en une seule fois.

(3) : Solde à payer **lors du séjour uniquement**.

(4) : Âge au 15 janvier 2023. ***Cette année, et pour cette station, Belambra ne fait pas de différence entre les personnes de moins de 65 ans et celles de 65 ans et plus pour les forfaits des remontées mécaniques. Leurs tarifs sont toutefois plus intéressants que ceux de la station. Les 2 lignes sont conservées au cas où Belambra obtiendrait d'autres tarifs pour 2023.***

(5) : Le supplément chambre seul (single) est à répartir sur les acomptes et le solde.

Nota : les **chèques vacances** sont acceptés.

• ANNULATION

L'assurance "annulation" est souscrite pour le groupe entier auprès de ALLIANZ - MONDIAL ASSISTANCE.

L'assurance annulation sera mise en œuvre si nécessaire en cas de pénalités réclamées par Belambra

Pour info, en cas d'annulation, Belambra applique une pénalité de « frais de modification » de :

- Entre 90 jours et 30 jours avant le départ : 10 % du montant total du séjour,
- Entre 29 jours et 8 jours avant le départ : 50 % du montant total du séjour,
- Entre 7 jours et la date de départ : 100 % du montant total du séjour.

Un remplacement d'une personne par une autre n'entraîne pas de pénalités.

Les conditions générales d'annulation sont disponibles sur demande.

DROITS À L'IMAGE et PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le fait de participer à ce séjour implique l'abandon des droits à l'image au bénéfice de l'organisation.. Toutefois, si un participant refuse, il le mentionnera par écrit, mais il ne peut s'opposer à des photos de groupe sur lesquelles il apparaît. Ces images pourront être utilisées sur tous supports.

Les informations personnelles que nous collectons sont destinées à gérer ce séjour et à répondre au mieux à vos demandes. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification et de suppression de vos informations personnelles que vous pouvez exercer sur simple demande.